



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER "Centre"

16 octobre 2018

Conseillers de quartiers :

Conseillers	<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Absents excusés</u>			<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Absents excusés</u>
BLANLUET Jean-Marie	<u>présent</u>				KURT Orhan			<u>absent</u>
BOUDARD Luc		<u>absent</u>			LAFOND Françoise			<u>absent</u>
COGNACQ Jean-Christophe	<u>présent</u>				LHERMITTE David	<u>présent</u>		
DELANOE Chantal		<u>absent</u>			MOUCHEL Jean-Louis	<u>présent</u>		
DOUBLET Jean-Michel		<u>absent</u>			PERRONNET Lydie	<u>présent</u>		
GAUTHIER Christiane	<u>présent</u>				ROSE-FRÉNEAUX Catherine			<u>absent</u>
KLOÏBER Ursula	<u>présent</u>				TREGOUET Béatrice			<u>absent</u>

Elus présents : F. Galzin, F. Venon, R. Plisson, F. Boisjibault, M. Meunier, M. Passigny

Secrétaire de Séance : Jean-Louis Mouchel

Questions posées par les Conseillers de Quartier Centre	Réponse apportée par la Municipalité	Réponse apportée par Mme Le Maire faisant suite au compte-rendu
<p>Pourquoi une telle complaisance pour ceux qui détériorent le cadre de vie? Pourrait-on mettre autant de compréhension et d'écoute dans la protection des riverains et des citoyens que dans la protection des couleuvres à collier ou du balbuzard ? Pourquoi ne pas traiter vigoureusement les plaintes quant aux nuisances dues à la vitesse, la circulation des PL, les nuisances sonores diverses (tous les outils à main sont maintenant remplacés par des outils motorisés bruyants)... Des plaintes concernent la vitesse : rue Saint Martial, République, grande rue du port, grenier à sel, Chastaing, grande rue, Albert Viger, Bonne Dame...</p>	<p>Ces points devront être développés lors de la réunion avec la gendarmerie.</p> <p>Cependant ces questions demeureront dans la liste.</p>	<p>Une réunion commune des deux conseils de quartier sera proposée le 6 novembre 2018, en présence du Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Châteauneuf sur Loire, de la chef de service de la Police Municipale afin d'évoquer toutes les problématiques liées à la sécurité</p> <p>Problématique poids lourds :</p> <p>Vérification de la signalisation interdisant le transit Poids Lourds pour permettre la verbalisation en cours</p> <p>A la suite présence de la PM sur site pour recueil de données (flux poids lourds, transit local, autre transit) et verbalisation. Un retour sera fait après une période de 2 mois et présenté aux conseils de quartier.</p>
<p>Signalisation plus visible, incitative, contraignante... des Zones 30, extension et cohérence des zones 30. La réponse précédente (ci-après) n'est pas acceptable et ne propose pas de solution.</p> <p><i>De plus en plus de personnes demandent le passage à des Zones 30. On ne peut pas mettre toute l'agglomération en Zone 30. Ce ne serait pas cohérent, tout le monde voudrait une Zone 30 devant sa porte, mais pas 100 m plus loin parce que ça les gênerait. Pour être efficace ces zones doivent être limitées.</i></p>	<p>Pas de nouvelle réponse lors de cette réunion. La question sera maintenue dans la liste.</p>	<p>Maintien de la réponse</p> <p>les zones 30 sont à privilégier dans les hyper centres et les zones très urbanisées. Ces zones ne peuvent pas être déployées sur l'ensemble du territoire communal. Secteurs privilégiés : Centre-ville et abords des groupes scolaires.</p>

Questions posées par les Conseillers de Quartier Centre	Réponse apportée par la Municipalité	Réponse apportée par Mme Le Maire faisant suite au compte-rendu
<p>Les rues du grenier à sel et du Chastaing deviennent un itinéraire de délestage de la rue St Nicolas : vitesse, danger, bruit nuisances, détérioration chaussée et trottoirs...</p>	<p>Pas de réponse spécifique ni de proposition d'action.</p>	<p>Pour résoudre ce problème, une étude globale doit être engagée sur le plan de circulation du quartier. Aménagement carrefour Croix de Pierre etc...</p> <p>Les riverains de ces rues sont-ils prêts à ce que leurs rues soient passées en sens unique ?</p> <p>Un sondage sur ce point pourra être effectué par les Conseils de Quartier</p>
<p>La population de Chateauneuf dit-elle craindre une nouvelle atteinte au cadre de vie avec le développement de l'aéroport du Loiret désiré par les élus du département ? Quel a été le niveau d'implication de la mairie de Chateauneuf ?</p>	<p>Pas de développement commercial prévu pour l'aéroport du Loiret. L'allongement des pistes était nécessaire à la mise en conformité de l'aéroport. Pas de nuisances supplémentaires à craindre pour les habitants de Chateauneuf.</p>	<p>Aéroport : Aucune implication particulière de la ville dans cet équipement. Précisions : les travaux réalisés sur l'aéroport (allongement piste) n'avaient pas pour objectif le développement de l'attractivité de cet équipement mais une mise aux normes des infrastructures afin de maintenir un même niveau d'activités sur le site. Par ailleurs il est rappelé que l'aéroport permet de nombreux vols sanitaires et 10 à 20 vols annuels pour le CHR et dons d'organe.</p>
<p>Il serait souhaitable que la municipalité donne aux conseils de quartier les dates exactes plus en amont.</p>	<p>Les dates pour 2019 seront communiquées suffisamment tôt.</p>	<p>Avis favorable pour calendrier 2019 donné fin novembre 2018</p>
<p>Fléchage des WC publics</p>	<p>Un fléchage sera installé</p>	<p>Une signalisation pour indiquer les WC publics dans le parc à proximité de l'Orangerie sera mise en place avant la fin de l'année 2018</p>

Questions posées par les Conseillers de Quartier Centre	Réponse apportée par la Municipalité	Réponse apportée par Mme Le Maire faisant suite au compte-rendu
Réalisation d'un parking en face de la route de Fay-aux-Loges : confirmation de la date des travaux?	Les travaux devraient démarrer très prochainement.	Les travaux doivent commencer fin novembre 2018
Est-il possible de restreindre l'accès du parc aux véhicules à moteur et autres engins motorisés (herbe verte et Chastaing également). La question concerne également les nombreux engins municipaux qui circulent dans la journée.	Les engins et véhicules qui circulent dans le parc sont nécessaires pour assurer la productivité des agents d'entretien du parc. Pas de restriction envisagée.	<p>les véhicules (hormis personne à mobilité réduite) seront limités dans le parc par la mise en place de 2 dispositifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Depuis le 25 octobre 2018 l'allée amenant à la mairie a été restaurée et pose de bornes interdisant l'accès aux véhicules 2) Depuis le 5 novembre et suite aux remarques des conseils de quartiers, interdiction a été donnée aux services municipaux de pénétrer à proximité de la Mairie si pas de livraison <p>Consignes : Remettre systématiquement la chaine même en journée pour interdire l'accès aux véhicules devant la mairie</p> <p>Le service environnement a eu comme consigne de ne plus emprunter l'allée de Lamballe pour sortir (sauf véhicule entretien du site). La sortie des véhicules du service se fera prioritairement par les terres du Château</p>
Il manque une planche d'assise sur un banc de l'herbe verte	La réparation sera faite.	La réparation sera faite.
Les lignes électriques seront elles enterrées dans d'autres secteurs de la ville ?	Pas de projet global	Non car trop couteux et plus de subventionnement possible sur ces programmes du département
Le désherbage des trottoirs revêtus d'enduit bitumineux est inadapté avec l'emploi de débroussailleuse à fils. Les herbes ne sont pas traitées à la racine, il reste 5 mm, très peu de temps après on revoit les herbes poussées avec plus de vigueur. Cet engin soulève des graviers qui	Pour l'instant il n'y a pas d'autre solution envisagée et certainement pas un retour aux outils manuels.	Suite aux conseils de quartier, il a été rappelé aux services d'être vigilants sur les projections générées par l'utilisation de ces matériels. Consignes a été donnée aux services

Questions posées par les Conseillers de Quartier Centre	Réponse apportée par la Municipalité	Réponse apportée par Mme Le Maire faisant suite au compte-rendu
<p>peuvent endommager les éléments périphériques (vitres, peintures...). De plus l'opérateur, qui est consciencieux, est obligé de s'arrêter en permanence, (passage de voitures, de piétons, de cyclistes...) ce ne doit pas être trop productif.</p> <p>Les riverains voulant conserver leur ville propre et qui amassent des tas de feuilles sur ces trottoirs en vue d'un éventuel ramassage retrouvent tous ces tas dispersés, tout est à refaire.</p> <p>Ne faudrait-il pas revenir, dans ce cas, à ce que les anciens utilisaient, des outils manuels, binettes, couteaux... ? Ce serait plus productif et efficace.</p>		<p>environnement de limiter l'usage des engins à moteur dans le par cet avant cour du château.</p> <p>oui il a été demandé aux services voirie à compter du 10 novembre 2018 pour les secteurs où les habitants font l'effort de ramasser les feuilles de n'utiliser que l'aspirateur à feuilles avec camion et de proscrire les souffleurs et balayeuses</p>
<p>Des personnes âgées craignent de chuter au droit des marronniers à proximité de l'orangerie.</p> <p>Les marrons gênent leur marche. Ne serait-il pas possible de laisser un passage nettoyé fréquemment pour éviter ce problème.</p> <p>C'est une zone de passage important.</p>	<p>Il s'agit d'un espace naturel, un nettoyage permanent ne peut être envisagé.</p>	<p>Difficile d'accéder à cette demande dans un espace naturel</p>
<p>Il manque un passage piétons à la sortie Est du parking Super U, côté garage Renault.</p>	<p>La demande sera examinée avec Super U.</p>	<p>ok pour demander un passage piéton. Mme Galzin prend contact directement avec M. Aubé, PDG de Super U</p>
<p>Les poubelles jaunes : date possible du retour de la collecte ?</p>	<p>Les évènements provoqués par l'ADUS ont empêché le vote lors de la dernière</p>	<p>Suite au conseil syndical du SICTOM du 5 novembre retour de la collecte en porte à porte fin du 1 er trimestre 2019</p>

Questions posées par les Conseillers de Quartier Centre	Réponse apportée par la Municipalité	Réponse apportée par Mme Le Maire faisant suite au compte-rendu
	réunion du SICTOM ; en outre, le type de scrutin (à bulletin secret) proposé par le président du SICTOM met le projet de retour de la collecte à risque.	
Le projet venelles : suite ?	Priorité sera donnée aux venelles qui donnent accès aux écoles. L'attribution des noms nécessitera une délibération du conseil municipal.	Noms en cours de validation par les commissions municipales, délibération du CM décembre 2018, ou au maximum janvier 2019
Piste cyclable vers Super U et le Lycée ?	Un démarrage pourrait être envisagé en 2019. La réalisation des travaux pourrait se faire en deux tranches : jusqu'au passage à niveau dans un premier temps et jusqu'à Super U et le lycée dans un second temps.	
Voisins vigilants	Ce programme ne sera pas mis en place. Il sera remplacé par un programme maîtrisé par la gendarmerie et concentré sur un quartier de chateauneuf « participation citoyenne »	mise en place de la participation citoyenne avec la Gendarmerie. Le dispositif sera présenté en détail par le commandant de la Brigade de Châteauneuf sur Loire lors du conseil de quartier commun du 6 novembre 2018

FIN DE LA REUNION À 21h.